

BAREME GESTION LOCATIVE << HABITATION >>

Prix TTC / taux de TVA en vigueur: 20 % - Barème applicable au 14/06/2019 - France hors Paris / Ile de France
 *Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2) / **hors box, garage, stationnement *** sous réserve des conditions et variations tarifaire de l'assureur

TAUX DE GESTION COURANTE	PACK STANDARD	PACK CONFORT	PACK SERENITÉ
Détermination en fonction du montant quittancé (loyers, charges, taxes) charges comprises et TTC / Mois	5% HT soit 6% TTC (Non inclus Assurances GLI et PNO)	Formule Standard (inclus Assurance GLI) 7,50 % HT soit 9% TTC	10 % HT soit 12 % TTC (inclus Assurances GLI et PNO)
PRESTATIONS ANNEXES REALISEES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC			
Gestion comptable et financière			
Adresser les comptes rendus (courrier)	3 € par CRG	3 € par CRG	✓
Adresser les comptes rendus de façon trimestrielle ou mensuelle (envoi dématérialisé)	✓	✓	✓
Régler les factures et taxes pour le compte du mandant	✓	✓	✓
Etablir le décompte de fin de location	✓	✓	✓
Etablir les quittancements / gérer les encaissements	✓	✓	✓
Etablir les acomptes	5 € par acompte	5 € par acompte	✓
Etablir l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	30 €	30 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration des revenus fonciers - immeuble entier / SCI	70 €	70 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration de TVA (Forfait annuel) - Lot isolé	200 €	200 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration de TVA (Forfait annuel) - Immeuble entier	400 €	400 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration de TVA (Forfait annuel) - Immeuble mixte	600 €	600 €	✓
Répartition des fonds disponibles en cas de SCI (Par opération)	25 €	25 €	✓
Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondance...) à chaque entrée de locataire	50 €	50 €	50 €

Gestion administrative			
Gérer les attestations d'assurance du locataire (relance simple et recommandée)	✓	✓	✓
Aviser le bailleur du congé reçu du locataire	✓	✓	✓
Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien par le bailleur)/ hors frais d'huissier	VACATION(S)	VACATION(S)	✓
Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement)	200 € pour chaque partie **	200 € pour chaque partie **	✓
Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur...)	VACATION(S)	VACATION(S)	✓
Monopropriété : visiter l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)	VACATION(S)	VACATION(S)	VACATION(S)
Clôturer le mandat suite à la résiliation	VACATION(S)	VACATION(S)	✓
Gestion technique, travaux et réparation			
Pré-visite	45 €	45 €	✓
Suivi de travaux courant et menus réparations jusqu'à 400€ HT	✓	✓	✓
Assister le mandant dans la réalisation de tout diagnostic (prestataires hors groupe)	VACATION(S)	VACATION(S)	✓
Suivre la réalisation des travaux avec ou sans architecte (% du montant HT des travaux)	3% Avec au minimum une vacation	3% Avec au minimum une vacation	✓
Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention	VACATION(S)	VACATION(S)	VACATION(S)
Faire exécuter et suivre les travaux faisant suite à un sinistre ou travaux d'un montant supérieur à 400€ HT	VACATION(S)	VACATION(S)	VACATION(S)
Gestion représentations et procédures			
Gérer et suivre le précontentieux (relance, mise en demeure)	✓	✓	✓
Constituer un dossier huissier/avocat (propriété sans assurance loyer impayé)	80 €	80 €	✓
Gérer et suivre le contentieux (commandement d'huissier, procédure par avocat...)	VACATION(S)	VACATION(S)	✓
Gérer tous les sinistres dégâts des eaux, hors suivi des travaux	VACATION(S)	VACATION(S)	✓
Gérer tous les autres sinistres, hors suivi des travaux	VACATION(S)	VACATION(S)	VACATION(S)
Représenter ou faire représenter le mandant aux assemblées générales des copropriétaires et les associations de locataires dès lors que celles-ci seraient tenues à moins de 50 km de l'agence ORPI Nevers	VACATION(S)	VACATION(S)	VACATION(S)
Gestion des garanties locatives			
VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre, etc...)	VACATION(S)	SANS OBJET	SANS OBJET
Payer les primes d'assurance pour le compte du mandant/ gérer les indemnités	✓	✓	✓
Déclarer et suivre les sinistres pour le compte du mandant	✓	✓	✓
Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) Pour les lots d'habitation inférieurs à 250 m² ***	76 €	76 €	1 assurance incluse en fonction de la superficie
Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) Pour les lots d'habitation supérieurs à 250 m² ***	129 €	129 €	
Honoraires de gestion de l'Assurance Propriétaire Non Occupant	12 €	12 €	✓
Assurance Garantie des Loyers Impayés (GLI) Exprimée en % des sommes quittancées aux locataires (loyers+charges) ***	2,30 %	✓	✓
Honoraires de gestion de l'Assurance Garantie des Loyers Impayés (GLI) Exprimée en % des sommes quittancées aux locataires (loyers+charges)	0,70 %	✓	✓
DIVERS - Tarifs TTC			
A la charge du propriétaire			
Etablissement de l'Etat des Risques et Pollutions		15 €	
Vacation FORFAIT - avant 18H (heures ouvrables)		90 €	
-après 18H (hors heures ouvrables)		135 €	
A la charge du locataire			
Mise en demeure (hors baux loi 1989)		45 €	

Orpi République - 49 rue Victor Hugo - 36000 CHATEAUROUX - Carte professionnelle T/G n° RPA 3601 2019 000 011 897 délivrée par la CCI de l'Indre.

Siège social : SARL Immobilier du Rempart sise 7 avenue Pierre Bérégofoy- 58000 NEVERS au capital de 286 160 € - RCS NEVERS 487 744 039 - Carte Professionnelle Transaction et gestion n° CPI 5801 2018

000 030 825 délivrée par la CCI de la Nièvre - Perception de fonds -Caisse de garantie GALIAN - 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS - Montant T : 120 000 € G : 340 000 € N° de SIREN 487 744 039 000 16 -

TVA intracommunautaire : FR 30487744039

La délivrance d'une note est obligatoire pour toute prestation

A compter du 14/06/2019
Taux de TVA en vigueur 20 %

- TRANSACTION D'HABITATION – Rémunération à la charge du vendeur

TRANCHES DE PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
0 € à 499.999 €	8 % TTC du montant du prix de vente Minimum 6.000 € TTC
500.000 € à 999.999 €	6 % TTC du montant du prix de vente
A partir de 1.000.000 €	5 % TTC du montant du prix de vente

ESTIMATION D'UN BIEN	160 € TTC
-----------------------------	-----------

- LOCATION – Rémunération à la charge du vendeur

Surfaces en m ²	Honoraires TTC à la charge du locataire		Honoraires TTC à la charge du Propriétaire		
	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Entremise et négociation	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Réalisation de l'état des lieux d'entrée
De 0 à 40 m ²	4.25 € / m ²	3 € / m ²	15 €	4.25 € / m ²	3 € / m ²
De 41 à 60 m ²	3.50 € / m ²	3 € / m ²	15 €	3.50 € / m ²	3 € / m ²
De 61 à 100 m ²	1.75 € / m ²	3 € / m ²	15 €	1.75 € / m ²	3 € / m ²
Au-delà de 100 m ²	1.50 € / m ²	3 € / m ²	15 €	1.50 € / m ²	3 € / m ²
Box / Garage / Parking	Montant d'un loyer mensuel hors charges		Montant d'un loyer mensuel hors charges		
Autres baux hors loi du 06/07/1989	8 % TTC du loyer annuel HT (hors charges)		8 % TTC du loyer annuel HT (hors charges)		

Orpi République – 49 rue Victor Hugo – 36000 CHATEAUROUX

Carte professionnelle T/G n° RPA 3601 2019 000 011 897 délivrée par la CCI de l'Indre.

Siège social : SARL Immobilier du rempart sise 7 Avenue Pierre Bérégovoy – 58000 NEVERS au capital de 286.160 € - RCS Nevers 487 744 039 – Carte Professionnelle Transaction et Gestion n° CPI 5801 2018 000 030 825 délivrée par la CCI de la Nièvre – Perception de fonds – Caisse de Garantie GALIAN – 89, rue de la Boétie 75008 PARIS – Montant T : 120.000€ – Montant G : 340.000€ – N° de SIREN 487 744 039 000 16 – TVA intracommunautaire : FR 30487744039

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

IMMOBILIER COMMERCIAL

- FONDS DE COMMERCE

TRANCHES DE PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
0 € à 50.000 €	6.000 € HT (soit 7.200 € TTC)
50.001 € à 100.000 €	10 % HT du montant du prix de vente HT
100.001 € à 149.999 €	9 % HT du montant du prix de vente HT
150.000 € à 249.999 €	8 % HT du montant du prix de vente HT
250.000 € à 499.999 €	7 % HT du montant du prix de vente HT
A partir de 500.000 €	6 % HT du montant du prix de vente HT

- LOCATION-GERANCE

A la charge du BAILLEUR	15 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges
A la charge du PRENEUR	15 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

- TRANSACTION IMMOBILIER PROFESSIONNEL – Rémunération à la charge du vendeur

TRANCHES DE PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
0 € à 499.999 €	9.6 % TTC du montant du prix de vente HT Minimum 6.000 € HT (soit 7.200 € TTC)
500.000 € à 999.999 €	8.4 % TTC du montant du prix de vente HT
A partir de 1.000.000 €	7.2 % TTC du montant du prix de vente HT

ESTIMATION D'UN BIEN	500 € HT (soit 600 € TTC)
-----------------------------	---------------------------

LOCATION	A la charge du BAILLEUR	6 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges (soit 18 % TTC)
	A la charge du PRENEUR	18 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges (soit 6 % TTC)
	HONORAIRE MINIMUM	1.000 € HT (soit 1.200 € TTC) répartis à hauteur de : - à la charge du preneur : 750 € HT (soit 900 € TTC) - à la charge du bailleur : 250 € HT (soit 300 € TTC)
GESTION	9,6 % TTC du montant du loyer annuel hors taxes, hors charges	

REDACTION D'ACTES	BAIL COMMERCIAL	1.000 € HT (soit 1.200 € TTC)
	BAIL PROFESSIONNEL	1.000 € HT (soit 1.200 € TTC)
	BAIL DEROGATOIRE	800 € HT (soit 960 € TTC)
	ETAT DES LIEUX	500 € HT (soit 600 € TTC)
AUTRES PRESTATIONS	VACATION FORFAIT	70 € HT (soit 84 € TTC)